



Remise de documents comptables

Par **BOURBON**, le **09/04/2008** à **10:41**

Bonjour,

J'étais président d'une association loi 1901. Vendredi 4 avril, un nouveau président et un nouveau trésorier ont été élus. Je leur est fixé rendez vous le jeudi 10 avril pour leur remettre tous les documents administratifs et comptables de l'association. Ces nouveaux dirigeants m'ont fait savoir, par courrier recommandé qu'ils ne viendraient pas au rendez vous.

Que faire?

Merçi pour votre réponse